

TUTORIEL FSU - personnels détachés

Élections professionnelles au MEN

Phase 2 : activation de votre compte électeur-trice

1) MAIL D'ACTIVATION : vous devez avoir reçu un mail d'activation de votre compte électeur-trice sur l'adresse mail renseignée lors de la phase 1 de création de votre compte GUILLEN. **Conservez-le précieusement jusqu'aux élections !**

OBJET du mail reçu : Ouverture du portail élections professionnelles
Expéditeur : menjesri-electionspro@votes.voxaly.com

1bis) SI VOUS N'AVEZ PAS REÇU LE MAIL D'ACTIVATION

Vous pouvez quand même créer votre espace électeur-trice MEN via cette page :

<https://www.education-jeunesse-recherche-sports.gouv.fr/electionspro2022/portail/identification-portail-electeur>

Identifiant : l'adresse mail que vous avez enregistrée sur votre compte GUILLEN. Vous recevrez alors un mail ayant pour objet « Création de votre mot de passe Élections » (*pensez à vérifier vos spams si vous ne le recevez pas dans les minutes qui suivent*). Dans ce mail, cliquez sur le lien pour poursuivre le processus d'authentification au portail Élection (ce qui correspond à l'étape 2 ci-dessous de ce tuto).

2) Cliquez sur le lien contenu dans le mail

Ce lien ci-après ne peut être utilisé qu'une seule fois et il va vous rediriger automatiquement vers le portail élections :

Lien à usage unique (OTL)



Accéder au portail Elections

3) votre navigateur ouvre la page suivante : il vous faut choisir votre mot de passe

Elections Professionnelles 2022

Initialisation du mot de passe Elections

Ce mot de passe doit exclusivement comprendre :

- entre 12 caractères et 256 caractères
- au moins une lettre en minuscule non-accentuée
- au moins une lettre en majuscule non-accentuée
- au moins un chiffre
- au moins un caractère spécial

* : champ obligatoire

Mot de passe Elections *

Confirmation du mot de passe Elections *

Veuillez saisir le CAPTCHA ci-dessous :

2482

CAPTCHA *

RETOUR CONNEXION

4) Vous devez choisir votre question défi . Faites-le dès à présent sous peine de devoir recommencer la procédure les prochaines fois...

Elections Professionnelles 2022

Afin d'activer votre compte, veuillez sélectionner une question défi, saisir votre réponse secrète et la confirmer.

1 Choix de la Question défi

2 Répondre à la Question défi choisie *

Ressaisir la réponse à la Question défi *

3

ACTIVER SON COMPTE

ACCÈS SANS ACTIVATION

Selon votre souhait :

- vous pouvez directement accéder au portail Elections sans activer votre compte. Pour ce faire, il n'est pas utile de renseigner votre phrase défi et votre réponse secrète. Cliquez sur **ACCÈS SANS ACTIVATION** (cet accès sans activation de compte n'enregistre pas le mot de passe Elections que vous avez renseigné sur l'écran précédent). De ce fait, lors d'une prochaine connection, vous serez de nouveau invité(e) à créer votre mot de passe Elections ;
- vous pouvez d'ores et déjà activer votre compte en renseignant votre question défi, votre réponse secrète et cliquer sur **ACTIVER SON COMPTE**. Ainsi vous bénéficierez de l'enregistrement définitif de votre mot de passe Elections créé sur l'écran précédent.

La question défi et la réponse secrète enregistrées pourront vous servir dans le cadre d'une procédure de réassort de votre code de vote.

5) Vous avez activé votre espace électeur-trice ! Allez maintenant vérifier que vous êtes bien inscrit-e sur les liste électorale du MEN :

Votre compte a bien été activé. Votre question défi et votre réponse secrète ont été enregistrées.

Bienvenue sur votre portail Élections

Mes informations pratiques

- > Edito
- > Aide en ligne - Foire aux questions
- > Formulaire de demande d'assistance
- > Accéder au tutoriel en ligne "Parcours électeur"
- > Accéder au tutoriel en ligne "Parcours de vote"
- > Accéder au tutoriel en ligne "Réassorts"

Mes scrutins

- > Consulter les listes électorales de mes scrutins
- > Consulter mes scrutins (ceux pour lesquels je suis électeur) et leurs listes de candidats
- > Formuler une réclamation

Mon Compte

M. DELTOUR ANTHONY

- > Mes informations personnelles

Je Vote

Ouverture du vote dans

29	15	16
Jour(s)	Heure(s)	Minute(s)

Ouvert du jeudi 01 décembre 2022 à 08h00 au jeudi 08 décembre 2022 à 17h00 (Heure de Paris)


6) choisissez le scrutin et insérez votre nom de famille et prénom :

Listes électorales de mes scrutins

La liste électorale est la liste nominative des électeurs appelés à voter pour le même scrutin que vous. Vous pouvez la consulter pour chacun des scrutins qui vous sont attribués. Si vous constatez une anomalie ou un oubli, vous pouvez cliquer sur "NOUS CONTACTER". Votre réclamation sera envoyée aux services de votre académie.

Choisissez d'abord le scrutin pour lequel vous voulez consulter la liste électorale.

Vos scrutins *

Nom usuel	Prénom	Corps	Affectation	
Rechercher	Rechercher	Rechercher	Rechercher	
Pas de données				

7) POUR SE RECONNECTER ULTERIEUREMENT :

Cliquez sur le lien suivant :

<https://www.education-jeunesse-recherche-sports.gouv.fr/electionspro2022/portail/identification-portail-electeur>

Elections Professionnelles 2022

AIDE/FAQ

Accès au portail Élections

*: champ obligatoire

Identifiant *

Vous ne connaissez pas votre identifiant ?

Veillez saisir le CAPTCHA ci-dessous :

1580

CAPTCHA *

RETOUR

CONNEXION

Pour accéder au portail Élections, veuillez saisir votre **Identifiant électeur** ; puis recopiez le **CAPTCHA** visible sur cet écran.

Votre identifiant est votre adresse mail sur laquelle vous avez reçu le message d'activation de cet espace électeur

8) Insérez votre mot de passe créé juste précédemment et vous revoilà dans votre espace électeur !

L'espace de vote ouvrira le jeudi 01 décembre 2022 à 08h00 et vous pourrez voter jusqu'au jeudi 08 décembre 2022 à 17h00 (Heure de Paris).

